

Salariés permanents du spectacle vivant, CDI ou CDD de droit commun

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

L'appui-conseil carrière, portez un autre regard sur vos talents.



Vous souhaitez faire un bilan de votre situation professionnelle ? Développer et faire reconnaître vos compétences ? Préparer votre évolution professionnelle ?

Lancez-vous avec l'appui-conseil carrière dédié aux salariés du spectacle vivant !

Parce qu'un regard extérieur vous permet de prendre de la hauteur, les partenaires sociaux représentant votre profession et l'Afdas ont imaginé une réponse souple, adaptée à votre besoin et 100% financée*.

100% financée

Un conseiller Afdas spécialiste de votre secteur vous guidera dans votre réflexion sur :

- > Votre évolution professionnelle.
- > Le développement de vos compétences.

Un suivi qui prend en compte :

- > Les besoins et la maturité de votre projet.
- > Vos contraintes professionnelles et personnelles.
- > Vos échéances.

Déroulé de l'accompagnement

Entretien de diagnostic 1h

- > Diagnostic de la situation
- > Information et orientation selon les besoins et contraintes du projet

**Direction
l'Appui-Conseil
Carrière!**

OU
orientation vers une autre prestation de droit commun

Accompagnement individualisé "Nouveau départ" 4h

- > Elaboration, construction et mise en œuvre du projet de carrière avec un conseiller Afdas
- > Outils et ressources de travail en libre-accès
- > Ateliers carrière collectifs

Poursuite de carrière

- > Évolution de carrière dans le secteur professionnel
- > Reconversion

Au coeur de cet accompagnement, l'Afdas propose l'accès à un site web conçu comme un espace de coworking performant et sécurisé entre vous et votre conseiller, pour interagir à chaque étape de votre parcours.

Un accompagnement multimodal aux ressources variées

1

> **Un accompagnement individualisé** et personnalisé sous forme d'entretiens individuels adaptés aux besoins, contraintes, échéances et maturité de votre projet.

2

> **Des ateliers collectifs carrières** animés par des conseillers Afdas et des experts extérieurs : rédaction de CV, de lettre de motivation, développement de son image professionnelle, utilisation des réseaux sociaux pour la recherche d'emploi, évolution de carrière...

3

> **Des outils et ressources de travail en libre-accès :**

- o Des modules de e-learning : CV, lettre de motivation, e-candidature, entretien de recrutement, réseau professionnel, image professionnelle.
- o Des sites thématiques : métiers et formations, filières, marché de l'emploi, recherche d'emploi, création d'entreprise, service public, observatoires des métiers, branches professionnelles.

4

> **Des webconférences thématiques.**

N'attendez plus, ensemble trouvons les bonnes réponses à vos questions d'avenir !

Contactez dès maintenant un conseiller Afdas
au 01 44 78 34 58 ou par mail à l'adresse accsv@afdass.com.

Salariés éligibles :

CDI et CDD de droit commun,
relevant du régime général.

Salariés non éligibles :

Intermittents du spectacle.

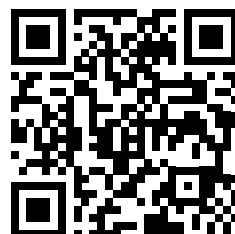
Appui-conseil carrière

[Consultez la page](#)



Agenda Afdas

[Consultez la page](#)



* Cette prestation a été élaborée par les partenaires sociaux représentant la branche professionnelle du spectacle vivant et l'Afdas. Elle est financée sur les fonds conventionnels du spectacle vivant.

suivez-nous sur :

